

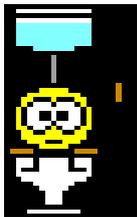


MAIRIE DE  
MONTBRUN-DES-CORBIERES

## Charte du savoir-vivre, de bonne conduite, et du respect mutuel

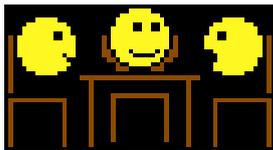
Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer.

Chaque élève déjeunant au restaurant scolaire sera détenteur d'un permis de bonne conduite comportant dix points. Chaque manquement au règlement contribuera à une suppression de point(s) selon la gravité. Les points supprimés pourront être retrouvés après une période de bonne conduite.



### ● Avant le repas :

- je vais aux toilettes
- je me lave les mains
- je m'installe à la place qui me revient et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher à la nourriture.



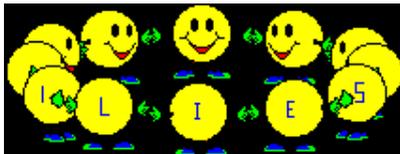
### ● Pendant le repas :

- je me tiens bien à table, je suis poli, je remercie et je parle doucement.
- je me sers raisonnablement ; il faut partager équitablement la nourriture.
- je goûte à tout
- je ne joue pas avec la nourriture et je ramasse ce qui est tombé.
- je ne crie pas, je ne me lève pas sans raison
- je respecte le personnel de service et mes camarades
- J'aide les autres en passant les plats et les assiettes des camarades.
- je range mon couvert et je sors de table en silence, sans courir, après autorisation du personnel



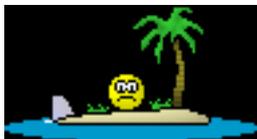
### ● Pendant la récréation :

- je joue sans brutalité
- je respecte les consignes de sécurité données par le personnel
- je ne franchis pas le portail d'entrée sans l'autorisation d'un surveillant.
- je me mets en rang quand on me le demande, après avoir ramassé mes affaires.



### ● En permanence

- je respecte le personnel de service et mes camarades,
- j'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi.
- je range le matériel après les activités



Fait à MONTBRUN des CORBIERES, le .....

..... : Les parents

..... : l'enfant

Signature

Signature